

Permis de former Formation Initiale

Lundi 16 et lundi 23 septembre 2024
Lundi 14 et lundi 21 octobre 2024
Lundi 25 et mardi 26 novembre 2024

2 jours, soit 14 heures
8h30 - 12h / 13h - 16h30



M. Franck
KORMANN et
Mme Eleonora
DE ROSA

Objectifs pédagogiques

- Exercer la fonction de tuteur et maître d'apprentissage dans le secteur des CHR.
- Savoir accueillir, aider, informer et guider le bénéficiaire pendant toute la durée de son contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Renforcer la qualité de l'accompagnement des alternants pour une intégration professionnelle réussie.

Certification

Possibilité de valider tout ou partie de la certification par bloc de compétences :

- Titre à finalité professionnelle de niveau 3
Commis de cuisine / Serveur en restaurant
- RNCP 37859 / RNCP 37860
- CERTIFICATIONS ET SERVICES -
TOURISME HOTELLERIE
RESTAURATION LOISIRS
- Date d'enregistrement : 19-07-2023

Contenus de la formation

Le cadre du tutorat

- Les rôles et responsabilités des tuteurs et maîtres d'apprentissage.
- Le cadre législatif des contrats en alternance dans le secteur HCR.
- Les fonctions tutorales : les rôles de différents intervenants au sein de l'entreprise.

Bien démarrer la relation

- Identifier les difficultés d'intégration.
- Réunir les conditions de réussite de l'accueil.
- La mise en place d'une checklist d'accueil.

Accompagner la montée en compétences

- Encourager les progressions et maintenir la relation de confiance.
- Valoriser le travail et développer la motivation afin de le fidéliser en HCR.
- Les attitudes professionnelles en HCR.

Présentation du parcours de formation en alternance dans le secteur HCR

- L'entreprise et son environnement dans le secteur HCR.
- Organisation du parcours de formation en alternance.
- Les aides du secteur HCR pour l'apprenant.

La fonction tutorale

- Accompagnement de l'alternant dans l'entreprise.
- Les règles d'hygiène et de sécurité.
- Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail.
- Utilisation des outils de l'alternance.

Bilan de la formation

- Discussion avec les participants sur les acquis de formation.
- Remise de l'attestation spécifique PERMIS DE FORMER délivrée par Certidev.

Permis de former Formation Initiale

Modalités d'accès

Professionnels accueillant des apprentis dans le cadre de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Aucun prérequis.

Délai d'accès

Selon le calendrier prévisionnel.

Modalités d'inscription

Contact : fpc@cefppa.eu

En ligne sur cefppa.eu, en entrées et sorties permanentes

- Pour les salariés de la branche

Via le portail des actions de branche AKTO espaceformation.akto.fr

- Pour les particuliers

Via le portail du Compte Formation (CPF)

- Pour les TNS

Via le [formulaire d'AGEFICE](#)

Coût

420 €, prix net



Lieu

CEFP
 PA Adrien Zeller
 4 rue Eugénie Brazier
 67400 Illkirch-Graffenstaden

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques

- Formation théorique alliant des analyses de documentation, des études de cas concrets, des mises en situation, des exposés et des échanges.
- Paperboard et tableau numérique, remise d'un livret pédagogique.
- Formation en présentiel.

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation des attentes et des compétences préalables à la formation.
- Evaluation en cours de formation par le formateur sous forme d'observations, de quizz et de questionnaires.
- Evaluation en fin de formation établie par le formateur et l'apprenant.

Taux de satisfaction

- 128 formations réalisées en 2023
- 625 stagiaires
- 4,6 / 5 de satisfaction globale

